



stationnement refus parking handicapé

Par pv, le **22/06/2023** à **22:52**

Une camionette a telle le droit de se garé sur un stationnement voiture et vue quelle est plus grande que la place de parking a telle le droit de se garé au ras d une sortie de garage

Etant reconu rqtph le maire a til le droit de refusé un parkin handicapé et un trottoir conduisant a mon entrée de moins de 1 m de large est ce legal

merci